

Délibération n°14

*Objet : Information des
décisions du Président*

Date de convocation :
08/04/2011

Date d'affichage :
08/04/2011

*Nombre de Membres
en exercice :*
32

Nombre de présents :
25

Nombre de votants :
25

L'an deux mille onze,
le 21 avril 2011 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, PALMIE, TAURAN, Messieurs BARREAU, CALVET, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, REYGADE, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme FREMONT suppléante de Mme KUHN, Mme VIDAL suppléante de M. TAFOUREAU, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS, M. CAZOTTES suppléant de M. ROZES,

Excusés : Mesdames FERRERO, LUENGO, PARCELLIER, Messieurs CHERON, COUDERC, GUTHMULLER, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Madame PALMIE.

Dans le cadre de la délégation de compétences attribuée au Président par délibération n°3 du 13 mai 2008, et conformément aux dispositions des Articles L. 5211-1 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président informe les délégués que les décisions suivantes ont été prises depuis le dernier Comité Syndical :

- le 16 mars 2011 : Monsieur le Président a attribué le marché de mission de coordination SPS relatif à la construction de la déchèterie-recyclerie située à Lafrançaise à la société BATTUT pour un montant de 992,00 € HT et le marché de mission de contrôle technique relatif à la construction de la déchèterie-recyclerie située à Lafrançaise à la société SOCOTEC pour un montant de 6 762,00 € HT,
- le 18 mars 2011 : Monsieur le Président a accepté l'indemnité d'un montant de 1 381,00 € de la société d'assurances Groupama d'Oc relative aux dégâts subits lors de l'effraction survenue à la déchèterie de Lafrançaise le 12 février 2011.

Le Comité Syndical prend acte des décisions présentées ci-dessus.

– A D O P T E E –

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE